

● Où est dispensée la consultation du voyageur, et quelles sont les modalités de prise de rendez-vous ?

Dans le service de **consultations externes** du Centre Hospitalier de Béthune (rez-de-chaussée).

● Qui est le Responsable du Centre ?

Le Dr Sophie NGUYEN, Praticien en infectiologie sur l'hôpital.

● **Coordonnées téléphoniques** : 03 21 64 43 02
pour la prise de rendez-vous
ou via le logiciel apicrypt : exam.consext.ch-bethune@medical62.apicrypt.org

● **Horaires de consultations** (sur rendez-vous uniquement) :
mercredi (10h - 12h)



Ouverture d'un Centre de Vaccinations Internationales et de Conseils aux voyageurs



Le Centre de Vaccinations Internationales ouvert au Centre Hospitalier de Béthune depuis le 30 Juin 2009 est le premier Centre agréé pour la vaccination contre la fièvre jaune dans le Pas-de-Calais.

● **Que propose la consultation du voyageur ?**

Le Centre fournit les informations et les vaccinations **dans le cadre du voyage** :

- **les vaccinations obligatoires** (fièvre jaune, méningite,...)
- **les vaccinations recommandées** (rage, encéphalite japonaise,...)
- **l'éducation personnalisée du voyage** (en particulier pour la prévention du paludisme et des maladies transmises par l'eau et les mains sales).

Tout en restant un interlocuteur privilégié avec le médecin généraliste qui complétera le protocole vaccinal si besoin.

Il ne s'agit pas d'un centre anti-rabique : en cas de morsure, vous devez vous rapprocher du centre anti-rabique de l'Institut Pasteur de Lille.



● **Vous devez préciser lors de la prise de rendez-vous :**

- **le pays de destination,**
- **la durée du voyage,**
- **la date de départ** (il existe un délai de 10 à 14 jours pour que les vaccins soient totalement efficaces).
- **votre âge** (le vaccin contre la fièvre jaune peut poser problème avant l'âge de 1 an et après l'âge de 65 ans).

Les vaccins sont **disponibles sur place, mais restent à votre charge** : prévoyez un moyen de paiement.

● **Quels sont les documents à fournir le jour de la consultation?**

- Carte vitale
- Attestation de mutuelle
- Moyen de paiement
- Carnet de vaccination
- Nom des médicaments si vous prenez un traitement
- Si antécédents particuliers : courrier du médecin traitant

